

L'affaire du B-57B - Nous l'avion pressenti...

Francine Cordier et Patrice Seray

Tout commence en 1954 au-dessus d'une base américaine !

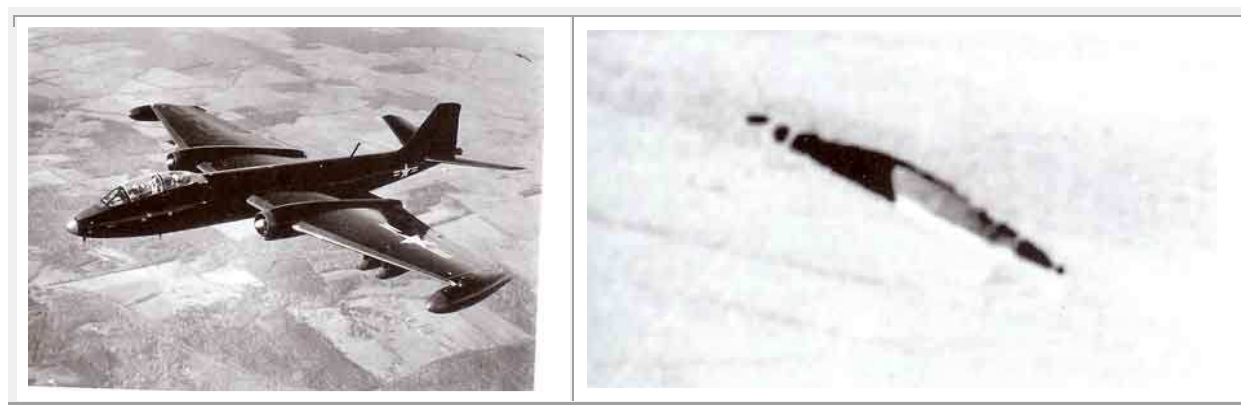
Des spécialistes en photographie de l'USAF prenaient des vues d'un appareil, destinées à illustrer des publicités d'un avion, le Martin B-57.

Les plaquettes réalisées, l'histoire " ufologique " allait y mêler un grain de sel de mauvais aloi. Les légendes sont tenaces et tout ce que nous pouvions dire alors a été dit !

Tournant sous le couvert d'un formidable document indéniable, traçons brièvement l'histoire auréolant cette mystérieuse photographie.

La littérature " soucoupique " nous affirme que c'est en développant les clichés qu'un photographe s'aperçut que dans le coin supérieur droit d'une des photographies représentant le Martin B-57B, un objet insolite s'y trouvait !

Lorsqu'en novembre 1964, un certain Ralph Rankow (spécialiste photo du NICAP) découvre à son tour ce cliché, il constata que l'objet incriminé semblait être en " relief " et que les zones de lumière et d'ombre étaient en accord avec le document. Il n'en fallu guère plus pour accréditer d'un ovni sur un document de l'USAF !



Certains crurent déceler un reflet de l'avion même puisque sur l'agrandissement de l'artefact insolite on pouvait discerner à la fois les réservoirs placés sous les ailes et les bosses caractéristiques du fuselage du B-57B.(1). Cela nous semble un peu...fort de café...Débunkers certes, mais pas idiots... !

L'auteur de cette théorie en apparence intéressante Ronald Marwick explique :

" L'objet ne serait rien d'autre qu'une réplique déformée de l'avion due à des couches d'air chaud nées de l'action du soleil et des échappements de gaz du B-57... "

Nous ne taxerons pas Marwick " d'imagination débordante ", il eut au moins le mérite de ne pas " gober " les affirmations gratuites des " ufologues " en mal de sensations et criant à qui veut l'entendre qu'il s'agissait d'un ovni ! Cependant force est de constater qu'il existe ici une incompatibilité importante : l'angle de la prise de vue... ! De quoi apporter de l'eau au moulin des " pro " comme il est devenu " obligatoire " de les nommer aujourd'hui !

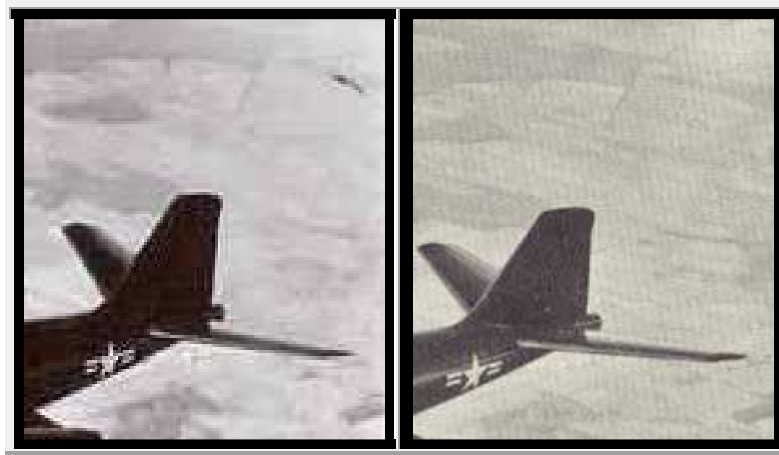
Alors ? A-t-on à faire à un vrai document exceptionnel ? Un ovni photographié à l'aide d'un heureux concours de circonstances ?

Une certitude, la photographie n'a pas été truquée ! En effet, doit-on imaginer que le photographe de l'USAF, réalisant ce cliché en vue d'illustration pour une publicité sur le Martin B-57B se serait amusé à " rajouter " un ovni (1) ? Singulier, car nous aurions à faire à

un truquage " dangereux " pour l'USAF et nous doutons fortement de cela !
En outre, dans son ouvrage (2), Bernard Thouanel incite aux doutes lorsqu'il affirme (page 53) nous citons : " Dans les tirages ultérieurement diffusés du même cliché, l'objet en arrière plan laisse la place à une espèce de forme grossièrement retouchée, un peu comme si l'on avait essayé de dissimuler le supposé disque volant par un défaut de l'émulsion du négatif ".
Décidément cette photographie reste un pilier incontournable de l'ufologie !
Qu'en est-il réellement ? Où se trouve l'exégèse au juste ?
Par un curieux hasard, lors d'un simple vide-grenier, nous retrouvons trace de cette fabuleuse photographie dans une revue d'expression aéronautique (Connaissance de l'Histoire N° 22 de mars 1980). En page 42, sous le titre évocateur de " Rôdeur nocturne ", cette revue nous présente le B-57B avec ses données techniques sous forme d'une photographie dans laquelle ...il manque notre Ovni !!!
Restait à confirmer en superposant les clichés !
Hélas, mille fois hélas, sur la photo reproduite de ce magazine, il nous manque un morceau (très peu, mais ... !) et bien entendu, l'endroit exact où aurait dû se trouver notre " soucoupe " ! Cependant l'idée qu'il n'y avait rien à l'origine du cliché reste en nous !
Au passage nous apprenons que ce cliché appartient en fait à " Smithsonian Institution ". Il figure en outre, en très bonne place dans le site officiel de l'USAF (3)

Sur ces entrefaites, au cours d'une banale discussion avec Eric Maillot, ce dernier nous apprend une autre information demandant vérification. Dès lors, nous en sommes certains : L'énigme du B-57B vit ses derniers instants ! Restait à contacter la source de l'information d'Eric Maillot...

L'ère de l'informatique est formidable ! Un mail et nous contactons Gilles Durand (du SCEAU). Ce dernier a en sa possession un document irréfutable démontrant qu'à son origine, la photographie du B-57B NE MONTRE AUCUN OVNI ALLEGUE !



L'agrandissement de droite provient d'une plaquette de promotion de l'avion. Elle est vierge de tout " ovni " !

Il est en conséquence, plus que probable, que " notre " ovni soit arrivé de manière accidentelle, soit suite à une éraflure sur le négatif, soit due à la présence d'une poussière...Quoiqu'il en soit, il est indéniable que nos deux agrandissements sont parfaitement identiques en tout point de vue. Axe de prise de vue, position de la queue de notre B.57B, configuration du terrain etc....

Personne ne donne d'explication sur ce document particulier et seul un heureux hasard nous fait découvrir l'origine de l'artefact qui y figure. Seul un examen du négatif d'aujourd'hui (c'est à dire avec son défaut inhérent) nous donnerait l'exégèse véridique : poussière ou éraflure ? Ou bien poussière puis grattage ?

LA PHOTO ORIGINALE



Photo original ou ne figure aucune trace d'ovni dans le ciel. Le défaut, du à une poussière puis à un grattage du négatif n'apparaîtra que plus tard. C'est à ce moment que les " ufologues " s'emparent du cliché...

SUITE DE LA PLAQUETTE PUBLICITAIRE



Encore une légende qui part !

Poussière j'étais, poussière je retourne...

Agrandissement
de la zone où
aurait du se
trouver notre
"ovni"



Merci à Eric Maillot (CNEGU) et Gilles Durand (SCEAU).

Francine Cordier et Patrice SERAY (Octobre 2003)

(1) - La photo du B57B se retrouve dans de nombreux ouvrages, revues, sites ufologique. Voir notamment " l'Autre Monde " HS n°1 page 60

(2) - " Objets Volants Non Identifiés " de B.Thouanel. Ed. Michel Lafon 2003, page 53.

(3) - Notons au passage ce commentaire du webmaster de l'USAF MUSEUM : " Croyez-vous vraiment que le gouvernement des Etats Unis laisserait une telle photo sur le site de l'USAF, s'il y avait un " ovni " dessus ? "